

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE RANTIGNY (M57) (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21600518100013

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES ST JUST

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE RANTIGNY (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	12
E - Compte de résultat synthétique	13
F - Taux des contributions et produits afférents	15

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	16
A1.1 - Dépenses d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1.2 - Recettes d'investissement - Vue d'ensemble	18
A2.1 - Dépenses de fonctionnement - Vue d'ensemble	19
A2.2 - Recettes de fonctionnement - Vue d'ensemble	20
B1 - Dépenses d'investissement - Vue détaillée	21
B2 - Recettes d'investissement - Vue détaillée	23
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	25
D1 - Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	26
D2 - Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	29

III - Etats financiers

A - Bilan (en euros)	32
B - Compte de résultat (en euros)	36
C - Annexe	38

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	39

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	41
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	45
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	47
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	48
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	49
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	50
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	51
B8.1.1 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	52
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	56
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	57
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)

Sans Objet

C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)

Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale

Sans Objet

D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

Sans Objet

D7 - Actions de formation des élus

Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

60

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2)	
5	DGF / population	
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	1 673 816,00	2 803 218,00	4 477 034,00
	Recettes réalisées (1)	B	1 106 635,55	2 915 979,61	4 022 615,16
	Restes à réaliser	C	37 420,00	0,00	37 420,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	3 485 387,00	2 803 218,00	6 288 605,00
	Dépenses réalisées (1)	E	1 124 061,32	1 950 538,49	3 074 599,81
	Restes à réaliser	F	367 190,00	0,00	367 190,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-17 425,77	965 441,12	948 015,35
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	1 811 571,00	0,00	1 811 571,00
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	1 794 145,23	965 441,12	2 759 586,35
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-329 770,00	0,00	-329 770,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	1 464 375,23	965 441,12	2 429 816,35

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE A LA FIN DE L'EXERCICE	B2

Section de fonctionnement	Montant
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	965 441,12
B Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0,00
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B	965 441,12
Section d'investissement	
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	-17 425,77
E Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	1 811 571,00
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -	1 794 145,23
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)	-329 770,00
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement	1 464 375,23

(a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation

(b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITÉ	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	------------------------------------	--------------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 367 190,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	5 550,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	61 640,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 37 420,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	37 420,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Bilan synthétique (en milliers d'euros)		D
ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement
Subventions d'investissement versées	843,05	Neutralisations et régularisations
Autres immobilisations incorporelles	205,21	Réserves
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau
Terrains	1 425,46	Résultat de l'exercice
Constructions	9 358,95	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant
Réseaux et installations de voirie	7 404,46	TOTAL FONDS PROPRES (I)
Réseaux divers	318,90	
Installations techniques, agencements et matériel	1 042,36	PASSIF
Immobilisations mises en concessions ou affermées		TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)
Autres	728,98	DETTES FINANCIÈRES
Immobilisations corporelles en cours	623,23	Emprunts obligataires
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit
Immobilisations financières (nettes)	10,78	Dettes financières et autres emprunts
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	21 961,39	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)
ACTIF CIRCULANT		
Stocks		DETTES NON FINANCIÈRES
Créances	7,46	Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Charges constatées d'avance		Autres dettes non financières
Trésorerie	2 839,62	Produits constatés d'avance
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	2 847,08	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)
Comptes de régularisation (III)	0,49	
Écarts de conversion actif (IV)		TOTAL TRÉSORERIE (4)
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	24 808,95	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)
		24 808,95

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)		
Dotations de l'état	107,04	
Participations	7,95	
Compensations, autres attributions et autres participations	315,28	
Dons et legs		
Impôts et taxes	2 401,90	
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE		
Ventes de biens ou prestations de services	26,08	
Produits des cessions d'actifs		
Autres produits de gestion	18,77	
Production stockée et immobilisée		
AUTRES PRODUITS		
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions		
Neutralisation des moins-values de cession		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)	2 877,02	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats et charges externes	766,18	
Charges de personnel	910,70	
Indemnités des élus (et membres du CESR)	82,39	
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	0,24	
Impôts et taxes	26,09	
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	51,22	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		
Neutralisation des dépréciations et provisions		
Neutralisation des plus-values de cession		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	1 836,81	

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)	E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositifs d'intervention pour compte propre	52,91	
Autres charges		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	52,91	
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	987,30	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	21,86	
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-21,86	
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	965,44	

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
Taxe d'habitation		0,00 0	0,00	0,00
TFPB		0,00 0	0,00	0,00
TFPNB		0,00 0	0,00	0,00
CFE		0,00 0	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) :

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	70 500,00	6 691,34	9,49	5 550,00
204	Subventions d'équipement versées	167 640,00	95 832,26	57,17	0,00
21	Immobilisations corporelles	835 500,00	282 399,70	33,80	61 640,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 158 614,00	573 734,70	26,58	300 000,00
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 232 254,00	958 658,00	29,66	367 190,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	128 500,00	128 410,37	99,93	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		128 500,00	128 410,37	99,93	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 360 754,00	1 087 068,37	32,35	367 190,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	124 633,00	36 992,95	29,68	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		124 633,00	36 992,95	29,68	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		3 485 387,00	1 124 061,32	32,25	367 190,00
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		3 485 387,00	1 124 061,32	32,25	367 190,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	82 606,00	32 687,13	39,57	37 420,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	9 305,31	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	989 769,00	976 430,98	98,65	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 072 375,00	1 018 423,42	94,97	37 420,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	425 588,82	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	51 219,18	51 219,18	100,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	124 633,00	36 992,95	29,68	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		601 441,00	88 212,13	14,67	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 673 816,00	1 106 635,55	66,11	37 420,00
001 Solde d'exécution positif reporté		1 811 571,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section d'investissement		3 485 387,00	1 106 635,55	31,75	37 420,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	1 062 700,00	765 078,72	0,00	765 078,72	71,99	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 065 000,00	971 334,62	0,00	971 334,62	91,21	0,00
014	Atténuations de produits	11 000,00	5 511,00	0,00	5 511,00	50,10	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	163 710,00	135 297,34	0,00	135 297,34	82,64	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 302 410,00	1 877 221,68	0,00	1 877 221,68	81,53	0,00
66	Charges financières	22 000,00	21 859,26	0,00	21 859,26	99,36	0,00
67	Charges spécifiques	2 000,00	238,37	0,00	238,37	11,92	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		2 326 410,00	1 899 319,31	0,00	1 899 319,31	81,64	0,00
023	Virement à la section d'investissement	425 588,82					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	51 219,18	51 219,18	0,00	51 219,18	100,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		476 808,00	51 219,18	0,00	51 219,18	10,74	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		2 803 218,00	1 950 538,49	0,00	1 950 538,49	69,58	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		2 803 218,00	1 950 538,49	0,00	1 950 538,49	69,58	0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	20 000,00	33 446,49	0,00	33 446,49	167,23	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 200,00	26 078,55	0,00	26 078,55	814,95	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	972 453,00	1 023 149,87	0,00	1 023 149,87	105,21	0,00
731	Fiscalité locale	1 368 345,00	1 384 258,03	0,00	1 384 258,03	101,16	0,00
74	Dotations et participations	414 000,00	430 272,63	0,00	430 272,63	103,93	0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 220,00	17 835,43	0,00	17 835,43	70,72	0,00
Total des recettes de gestion des services		2 803 218,00	2 915 041,00	0,00	2 915 041,00	103,99	0,00
76	Produits financiers	0,00	2,41	0,00	2,41	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	936,20	0,00	936,20	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		2 803 218,00	2 915 979,61	0,00	2 915 979,61	104,02	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		2 803 218,00	2 915 979,61	0,00	2 915 979,61	104,02	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de la section de fonctionnement		2 803 218,00	2 915 979,61	0,00	2 915 979,61	104,02	0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée	B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme		966,24		966,24	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion		5 544,00		5 544,00	
2051	Concessions et droits similaires		181,10		181,10	
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	70 500,00	6 691,34		6 691,34	63 808,66
20415331	Biens mobiliers, matériel et études		95 832,26		95 832,26	
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	167 640,00	95 832,26		95 832,26	71 807,74
2111	Terrains nus		160 000,00		160 000,00	
2115	Terrains bâtis		2 717,72		2 717,72	
2131	Bâtiments publics		28 819,39		28 819,39	
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions		3 716,82		3 716,82	
2138	Autres constructions		13 785,00		13 785,00	
2157	Matériel et outillage technique		1 354,91		1 354,91	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques		6 268,19		6 268,19	
2183	Matériel informatique		1 534,12		1 534,12	
2184	Matériel de bureau et mobilier		658,80		658,80	
2188	Autres		63 544,75		63 544,75	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	835 500,00	282 399,70		282 399,70	553 100,30
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
231	Immobilisations corporelles en cours		551 061,08		551 061,08	
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		22 673,62		22 673,62	
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	2 158 614,00	573 734,70		573 734,70	1 584 879,30
Total des dépenses d'équipement		3 232 254,00	958 658,00		958 658,00	2 273 596,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						B1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
1641	Emprunts en euros		128 410,47	0,10	128 410,37	
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	128 500,00	128 410,47	0,10	128 410,37	89,63
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières		128 500,00	128 410,47	0,10	128 410,37	89,63
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		3 360 754,00	1 087 068,47	0,10	1 087 068,37	2 273 685,63
<i>total chapitre 040</i>	<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections</i>					
231	Immobilisations corporelles en cours		36 992,95		36 992,95	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	124 633,00	36 992,95		36 992,95	87 640,05
Total des dépenses d'ordre en investissement		124 633,00	36 992,95		36 992,95	87 640,05
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		3 485 387,00	1 124 061,42	0,10	1 124 061,32	2 361 325,68
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des dépenses de la section d'investissement		3 485 387,00	1 124 061,42	0,10	1 124 061,32	2 361 325,68

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
1321	Etat et établissements nationaux		14 848,82		14 848,82	
1322	Régions		9 397,51		9 397,51	
1323	Départements		5 230,00		5 230,00	
1328	Autres		3 210,80		3 210,80	
total chapitre 13	Subventions d'investissement	82 606,00	32 687,13		32 687,13	49 918,87
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
20415331	Biens mobiliers, matériel et études		9 305,31		9 305,31	
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées		9 305,31		9 305,31	-9 305,31
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
10222	F.C.T.V.A.		111 890,81		111 890,81	
10226	Taxe d'aménagement		8 437,65		8 437,65	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		856 102,52		856 102,52	
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	989 769,00	976 430,98		976 430,98	13 338,02
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		1 072 375,00	1 018 423,42		1 018 423,42	53 951,58
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	425 588,82				
280415331	Biens mobiliers, matériel et études		43 589,95		43 589,95	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes d'investissement - Vue détaillée	B2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
2804181	Biens mobiliers, matériel et études		6 059,87		6 059,87	
2804182	Bâtiments et installations		1 569,36		1 569,36	
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	51 219,18	51 219,18		51 219,18	
203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion		12 360,00		12 360,00	
238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles		24 632,95		24 632,95	
total chapitre 041	Opérations patrimoniales	124 633,00	36 992,95		36 992,95	87 640,05
Total des recettes d'ordre en investissement		601 441,00	88 212,13		88 212,13	513 228,87
Total des recettes d'investissement de l'exercice		1 673 816,00	1 106 635,55		1 106 635,55	567 180,45
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 811 571,00				
Total des recettes de la section d'investissement		3 485 387,00	1 106 635,55		1 106 635,55	2 378 751,45

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)		383,42		383,42	
6061	Fournitures non stockables		94 349,44	688,42	93 661,02	
6062	Fournitures non stockées		18 515,76		18 515,76	
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement		59 851,69		59 851,69	
6064	Fournitures administratives		4 710,57		4 710,57	
6065	Livres, disques, cassettes ... (bibliothèques et médiathèques)		9 624,39		9 624,39	
6067	Fournitures scolaires		14 313,27		14 313,27	
6068	Autres matières et fournitures.		2 770,42		2 770,42	
611	Contrats de prestations de services		31 746,12		31 746,12	
613	Locations		35 630,13		35 630,13	
61521	Terrains		3 117,60		3 117,60	
615221	Bâtiments publics		11 417,63		11 417,63	
615228	Autres bâtiments		20 657,72		20 657,72	
615231	Voiries		29 463,47		29 463,47	
615232	Réseaux		18 444,96		18 444,96	
61524	Bois et forêts		7 835,84		7 835,84	
61551	Matériel roulant		5 568,89		5 568,89	
61558	Autres biens mobiliers		2 517,58		2 517,58	
6156	Maintenance		88 524,78		88 524,78	
6161	Multirisques		38 301,04	29 885,02	8 416,02	
617	Études et recherches		3 011,43		3 011,43	
618	Divers		36 361,63	3 396,76	32 964,87	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		20 785,92		20 785,92	
623	Publicité, publications, relations publiques		44 926,47		44 926,47	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
624	Transports de biens et transports collectifs		10 190,17		10 190,17	
625	Déplacements et missions		660,44		660,44	
626	Frais postaux et frais de télécommunications		25 317,37		25 317,37	
6281	Concours divers (cotisations...)		1 642,40		1 642,40	
6283	Frais de nettoyage des locaux		7 095,70		7 095,70	
62876	Au GFP de rattachement		3 396,76		3 396,76	
6288	Autres		147 915,91		147 915,91	
total chapitre 011	Charges à caractère général	1 062 700,00	799 048,92	33 970,20	765 078,72	297 621,28
6218	Autre personnel extérieur		1 097,34		1 097,34	
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)		26 107,95	14,00	26 093,95	
6411	Personnel titulaire		548 049,82		548 049,82	
6413	Personnel non titulaire		98 348,96		98 348,96	
64168	Autres emplois aidés		8 794,95		8 794,95	
6450	Charges de sécurité sociale et de prévoyance		269 248,60		269 248,60	
6470	Autres charges sociales		19 701,00		19 701,00	
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	1 065 000,00	971 348,62	14,00	971 334,62	93 665,38
739221	FNGIR		913,00		913,00	
7392221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales		4 598,00		4 598,00	
total chapitre 014	Atténuations de produits	11 000,00	5 511,00		5 511,00	5 489,00
65311	Indemnités de fonction		71 519,10		71 519,10	
65313	Cotisations de retraite		3 003,73		3 003,73	
65314	Cotisations de sécurité sociale - part patronale		7 814,37		7 814,37	
653172	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat		49,01		49,01	
657362	CCAS		25 000,00		25 000,00	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						II
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
65738	Autres établissements publics		1 500,00		1 500,00	
65748	Autres personnes de droit privé		26 410,00		26 410,00	
6588	Autres charges diverses de gestion courante		1,13		1,13	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante	163 710,00	135 297,34		135 297,34	28 412,66
Total des dépenses de gestion des services		2 302 410,00	1 911 205,88	33 984,20	1 877 221,68	425 188,32
66111	Intérêts réglés à l'échéance		21 859,26		21 859,26	
total chapitre 66	Charges financières	22 000,00	21 859,26		21 859,26	140,74
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		238,37		238,37	
total chapitre 67	Charges spécifiques	2 000,00	238,37		238,37	1 761,63
total chapitre 68	Dotations aux provisions					
Total des dépenses réelles et mixtes		2 326 410,00	1 933 303,51	33 984,20	1 899 319,31	427 090,69
total chapitre 023	Virement à la section d'investissement	425 588,82				
681	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions - Charges de fonctionnement		51 219,18		51 219,18	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	51 219,18	51 219,18		51 219,18	
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		476 808,00	51 219,18		51 219,18	425 588,82
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		2 803 218,00	1 984 522,69	33 984,20	1 950 538,49	852 679,51
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		2 803 218,00	1 984 522,69	33 984,20	1 950 538,49	852 679,51

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		33 446,49		33 446,49	
total chapitre 013	Atténuations de charges	20 000,00	33 446,49		33 446,49	-13 446,49
7013	Vente de produits résiduels		1 491,00		1 491,00	
7032	Droits de permis de stationnement et de location sur la voie publique, les rivières, ports et quais fluviaux et autres lieux publics		786,00		786,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		1 130,70		1 130,70	
7063	Redevances et droits des services à caractère sportif et de loisirs		11 588,10		11 588,10	
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement		11 082,75		11 082,75	
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 200,00	26 078,55		26 078,55	-22 878,55
73211	Attribution de compensation		942 453,00		942 453,00	
732221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales		32 112,00		32 112,00	
73223	Fonds départemental des DMTO pour les communes de moins de 5 000 habitants		48 584,87		48 584,87	
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)	972 453,00	1 023 149,87		1 023 149,87	-50 696,87
73111	Impôts directs locaux		1 311 178,00	2 195,00	1 308 983,00	
73132	Taxe sur les pylônes électriques		13 345,00		13 345,00	
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité		30 201,03		30 201,03	
7318	Autres		31 729,00		31 729,00	
total chapitre 731	Fiscalité locale	1 368 345,00	1 386 453,03	2 195,00	1 384 258,03	-15 913,03
74111	Dotations forfaitaires des communes		56 890,00		56 890,00	
741121	Dotations de solidarité rurale (DSR) des communes		31 226,00		31 226,00	
744	FCTVA		18 921,34		18 921,34	
74718	Autres		1 131,64		1 131,64	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
74748	Autres communes		6 820,65		6 820,65	
74833	État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières		308 491,00		308 491,00	
74834	État - compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation		52 594,00	52 594,00		
7484	Dotations de recensement		4 642,00		4 642,00	
7488	Autres attributions et participations		2 150,00		2 150,00	
total chapitre 74	Dotations et participations	414 000,00	482 866,63	52 594,00	430 272,63	-16 272,63
752	Revenus des immeubles		13 720,44		13 720,44	
75813	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires		1 598,30		1 598,30	
7588	Autres produits divers de gestion courante		2 516,69		2 516,69	
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	25 220,00	17 835,43		17 835,43	7 384,57
Total des recettes de gestion des services		2 803 218,00	2 969 830,00	54 789,00	2 915 041,00	-111 823,00
761	Produits de participations		2,41		2,41	
total chapitre 76	Produits financiers		2,41		2,41	-2,41
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale		936,20		936,20	
total chapitre 77	Produits spécifiques		936,20		936,20	-936,20
total chapitre 78	Reprises sur provisions					
Total des recettes réelles et mixtes		2 803 218,00	2 970 768,61	54 789,00	2 915 979,61	-112 761,61
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections					
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE	II
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée	D2

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalizations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		2 803 218,00	2 970 768,61	54 789,00	2 915 979,61	-112 761,61
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des recettes de la section de fonctionnement		2 803 218,00	2 970 768,61	54 789,00	2 915 979,61	-112 761,61

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		1 164 548,41	321 497,20	843 051,21	807 743,44
Autres immobilisations incorporelles		205 206,00		205 206,00	210 874,66
Immobilisations incorporelles en cours					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		1 425 462,65		1 425 462,65	1 262 744,93
Constructions		9 358 949,34		9 358 949,34	9 057 415,36
Réseaux et installations de voirie		7 404 456,21		7 404 456,21	3 286 804,82
Réseaux divers		318 903,62		318 903,62	284 311,12
Installations techniques, agencements et matériel		1 042 364,24		1 042 364,24	1 034 741,14
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres		728 984,13		728 984,13	663 246,46
Immobilisations corporelles en cours		623 233,91		623 233,91	4 444 595,87
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS A DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		10 776,84		10 776,84	10 776,84
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		22 282 885,35	321 497,20	21 961 388,15	21 063 254,64
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		1 428,00		1 428,00	1 428,00
Créances sur les redevables et comptes rattachés		5 342,54		5 342,54	10 316,64
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs		688,42		688,42	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	NET
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		7 458,96		7 458,96	11 744,64
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		2 839 618,18		2 839 618,18	2 739 613,20
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		2 839 618,18		2 839 618,18	2 739 613,20
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		486,76		486,76	
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		25 130 449,25	321 497,20	24 808 952,05	23 814 612,48

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES			
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ			
Dotations		1 983 737,45	1 983 737,45
Fonds globalisés		3 051 423,34	2 931 094,88
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
Rattachées à un actif amortissable			
Rattachées à un actif non amortissable		2 475 366,88	2 442 679,75
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS		-1 006 195,16	-1 006 195,16
RÉSERVES		16 097 903,18	15 241 800,66
REPORT A NOUVEAU			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		965 441,12	856 102,52
DROITS DU CONCÉDANT ET DE L'AFFERMANT			
DROITS DE L'AFFECTANT ET DU REMETTANT			
TOTAL FONDS PROPRES (I)		23 567 676,81	22 449 220,10
PASSIF			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR RISQUES			
PROVISIONS POUR CHARGES			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)			
DETTES FINANCIÈRES			
EMPRUNTS OBLIGATAIRES			
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		1 153 297,69	1 281 708,06
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS			
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)		1 153 297,69	1 281 708,06
DETTES NON FINANCIÈRES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		50 177,53	13 045,60
Dettes fiscales et sociales			36 805,57
Avances et acomptes reçus			
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers			

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Bilan (en euros)	A

FONDS PROPRES ET PASSIF	Note	Exercice N	Exercice N-1
Dettes sur budgets annexes		37 620,02	33 833,15
Autres dettes non financières		180,00	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)		87 977,55	83 684,32
TRÉSORERIE			
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE			
TOTAL TRÉSORERIE (4)			
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)		1 241 275,24	1 365 392,38
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)			
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		24 808 952,05	23 814 612,48

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT				
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)				
Dotations de l'état		107 037,34		
Participations		7 952,29		
Compensations, autres attributions et autres participations		315 283,00		
Dons et legs				
Impôts et taxes		2 401 896,90		
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE				
Ventes de biens ou prestations de services		26 078,55		
Produits des cessions d'actifs				
Autres produits de gestion		18 771,63		
Production stockée et immobilisée				
AUTRES PRODUITS				
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Reprises du financement rattaché à un actif				
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions				
Neutralisation des moins-values de cession				
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)		2 877 019,71		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes		766 176,06		
Charges de personnel		910 696,84		
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		<i>621 747,24</i>		
<i>Dont charges sociales</i>		<i>288 949,60</i>		
Indemnités des élus (et membres du CESR)		82 386,21		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)		239,50		
Impôts et taxes		26 093,95		
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		51 219,18		
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés				
Neutralisation des dépréciations et provisions				

III – ÉTATS FINANCIERS	III
Compte de résultat (en euros)	B

	Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Neutralisation des plus-values de cession				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		1 836 811,74		
CHARGES D'INTERVENTION				
Dispositifs d'intervention pour compte propre		52 910,00		
<i>Dont ménages</i>		26 410,00		
<i>Dont personnes morales de droit privé</i>				
<i>Dont collectivités territoriales</i>				
<i>Dont autres organismes publics</i>		26 500,00		
Autres charges				
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)		52 910,00		
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)		987 297,97		
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des participations et des prêts		2,41		
Produits des valeurs mobilières de placement				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges				
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		2,41		
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts		21 859,26		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières				
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)		21 859,26		
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)		-21 856,85		
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)		965 441,12		

III – ÉTATS FINANCIERS	III
ANNEXE	C

L'annexe est une pièce jointe au Compte financier unique pour les collectivités expérimentant la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 485 387,00	1 124 061,32	367 190,00	1 994 135,68
RECETTES	3 485 387,00	1 106 635,55	37 420,00	2 341 331,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 803 218,00	1 950 538,49	0,00	852 679,51
RECETTES	2 803 218,00	2 915 979,61	0,00	-112 761,61

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 485 387,00	1 124 061,32	367 190,00	1 994 135,68
RECETTES	3 485 387,00	1 106 635,55	37 420,00	2 341 331,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 803 218,00	1 950 538,49	0,00	852 679,51
RECETTES	2 803 218,00	2 915 979,61	0,00	-112 761,61

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 485 387,00	1 124 061,32	367 190,00	1 994 135,68
RECETTES	3 485 387,00	1 106 635,55	37 420,00	2 341 331,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 803 218,00	1 950 538,49	0,00	852 679,51
RECETTES	2 803 218,00	2 915 979,61	0,00	-112 761,61
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	6 288 605,00	3 074 599,81	367 190,00	2 846 815,19
TOTAL GENERAL DES RECETTES	6 288 605,00	4 022 615,16	37 420,00	2 228 569,84

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 088 843,44									
1641 Emprunts en euros (total)					2 088 843,44									
00000831051	CREDIT AGRICOLE S A	25/05/2018	2018-05-29	20/09/2018	1 500 000,00	F		1,530	1,530	EURO	A	C	N	A-1
08AL135	Caisse d'Epargne	10/03/2008	2008-08-10	25/01/2010	588 843,44	F		5,250	5,250	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

COMMUNE DE RANTIGNY (M57) - COMMUNE DE RANTIGNY - CFU - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 088 843,44									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 084 306,31					128 410,36	21 760,20	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 084 306,31					128 410,36	21 760,20	0,00	0,00
00000831051	N	0,00	A-1	1 084 306,31	15,00	F		1,530	67 951,71	18 586,12	0,00	0,00
08AL135	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		5,250	60 458,65	3 174,08	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 084 306,31					128 410,36	21 760,20	0,00	0,00

COMMUNE DE RANTIGNY (M57) - COMMUNE DE RANTIGNY - CFU - 2022

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 084 306,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)					Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)								
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle; B : bimestrielle; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	150 170,56
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	150 170,56
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 915 979,61
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	5,15

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,03	0,00	13,03	8,83	4,20	13,03
Adjoint technique territorial	C	8,95	0,00	8,95	4,75	4,20	8,95
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,08	0,00	1,08	1,08	0,00	1,08
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		2,17	0,00	2,17	2,17	0,00	2,17
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	1,17	0,00	1,17	1,17	0,00	1,17
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de Conservation Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		21,20	0,00	21,20	17,00	4,20	21,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	374	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

COMMUNE DE RANTIGNY (M57) - COMMUNE DE RANTIGNY - CFU - 2022

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		128 500,00	I 128 410,37
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		128 500,00	128 410,37
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	128 500,00	128 410,37
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	128 410,37	367 190,00	0,00	495 600,37

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		610 474,48	171 547,64
Ressources propres externes de l'année (a)		133 666,48	120 328,46
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	123 666,48	111 890,81
10226	Taxe d'aménagement (2)	10 000,00	8 437,65
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		476 808,00	51 219,18
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
280415331	<i>ADM : Bien mobilier, matériel</i>	43 589,95	43 589,95
2804181	<i>Autres org pub - Biens mob, mat, études</i>	6 059,87	6 059,87
2804182	<i>Autres org pub - Bât. et installations</i>	1 569,36	1 569,36
2804411	<i>Sub nat org pub - Biens mob, mat, études</i>	0,00	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	425 588,82	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	171 547,64	37 420,00	1 811 571,00	856 102,52	2 876 641,16

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 495 600,37
Ressources propres disponibles	IV 2 876 641,16
Solde	V = IV - II (5) 2 381 040,79

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

État des Contrôles du Compte Financier

La vue détaillée fournie par le comptable est concordante avec la vue d'ensemble fournie par l'ordonnateur

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 09/02/2023

Comptable(s)**Ayant exercé au cours de la gestion**

Mme Annie LIEURE

du 01/01/2022

au 09/02/2023

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**PORREZ Elisabeth (1018397852-0), Inspecteur des Finances Publiques****A DDFiP DE L'OISE , le 21/02/2023**

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

LIEURE Annie (1017840596-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale**A SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE , le 06/03/2023**

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 17/03/2023 par l'organe délibérant.

DELION DOMINIQUE (ddelion-xt), DOMINIQUE DELION maire**A RANTIGNY , le 23/03/2023**